

## Le président burundais gracie la journaliste Floriane Irangabiye

@rib News, 16/08/2024 - Source AFP Le président burundais Evariste Ndayishimiye a gracié la journaliste Floriane Irangabiye, condamnée en janvier 2023 à dix ans de prison pour "avoir porté atteinte à l'intégrité du territoire national", annonçant la présidence jeudi soir. Selon un décret daté du 14 août publié sur X, la journaliste "bénéficie de la remise totale des peines" auxquelles elle avait été condamnée, soit dix ans de prison et 500 dollars d'amende, avec effet immédiat.

Ces peines, prononcées en janvier 2023 et confirmées en appel en mai 2023, avaient été dénoncées par des ONG défense des droits humains et de la liberté de la presse. Journaliste burundaise vivant au Rwanda, Floriane Irangabiye, avait été arrêtée en août 2022 alors qu'elle était en visite dans le pays. L'association Action chrétienne pour l'abolition de la torture (ACAT-Burundi) a "salué" cette décision qui met fin à "un emprisonnement illégal et injustifié", dans un message sur X. Elle "encourage le président de la République, Evariste Ndayishimiye, à poursuivre sur cette voie en libérant toutes les autres personnes emprisonnées injustement". Evariste Ndayishimiye a succédé à Pierre Nkurunziza, déchu en 2020, qui dirigeait le pays d'une main de fer depuis 2005. Depuis son accession au pouvoir, il oscille entre signes d'ouverture du régime, qui reste sous l'emprise de puissants "généralistes", et ferme contrôle du pouvoir marqué par des atteintes aux droits humains dénoncées par des ONG. Le Burundi, l'un des pays les moins développés de la planète, pointe au 108e rang (sur 180) du classement sur la liberté de la presse de Reporters sans frontières. Si RSF note "quelques signaux favorables envoyés" par le président, l'organisation pointe du doigt un "environnement (qui) reste encore très hostile pour l'exercice du journalisme".